

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

Jeudi 16 décembre 2021 à 18h30 – Salle de conseil

Présents : Mesdames Véronique MANUEL, Dominique OKROGLIC, Régine BARDIN ; Messieurs Jean-François GARCIN, Frédéric GARINO, Marcel GIRAUD-BILLOUD, Lionel NOËL, Robert TARQUIN, Nicolas ANTIQ, Christophe FABRE, Jean-Yves CAMACHO.

Absents et/ou excusés : Mesdames Amélie GOUTAGNY, Laurence LECUYER-HOYAUX ; Messieurs Geoffrey ARGENSON pouvoir à Dominique OKROGLIC, Alain FOX-DIT-GIRARD pouvoir à Régine BARDIN.

Mr Robert TARQUIN a été nommé secrétaire de séance.

Date de convocation : le 10 décembre 2021

La séance est déclarée ouverte à 18h30, sous la présidence de Dominique OKROGLIC.

Ordre du jour du Conseil Municipal :

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 26 novembre
2. Décision modificative n° 4 - Budget eau- pour la récupération de la TVA.
3. Décision modificative n° 5- Budget général – pour la récupération de la TVA.
4. Questions diverses

Ouverture de la séance par Mme la Maire.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 26 novembre 2021 :

Mme la Maire procède à la lecture du compte-rendu du dernier Conseil Municipal. Ce dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Décision modificative n° 4 - Budget eau- pour la récupération de la TVA.

Madame le Maire soumet au conseil municipal le rapport de la décision modificative n°4 – BUDGET GENERAL 2021:

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal.

Ces ajustements budgétaires ont pour objet : **Récupération de la TVA**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		
Opération	Article	Montant
041 – Dénomination des rues	2031 – frais d'études	- 4 536 €
041 – Dénomination des rues	2315 – Installation, matériel et outillage technique	+ 4 536 €
041 – Accessibilité mairie	2031 – frais d'études	- 6 918 €
041 – Accessibilité mairie	2313 – Constructions	+ 6 918 €

041 - Eglise	2031 – frais d'études	- 73 013,85 €
041 - Eglise	2313 – Constructions	+ 73 013,85 €
041 - Torrents	2031 – frais d'études	- 17 326,24 €
041 - Torrents	2315 – Installation, matériel et outillage technique	+ 17 326,24 €
TOTAL		0 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à **l'unanimité des membres présents et représentés** :

- **Approuve** la décision modificative telle qu'exposée ci-dessus

Décision modificative n° 5- Budget général – pour la récupération de la TVA

Madame le Maire soumet au conseil municipal le rapport de la décision modificative n°5 du BUDGET EAU 2021 :

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal.

Ces ajustements budgétaires ont pour objet : **Récupération de la TVA car pas encore de factures payées**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		
Opération	Article	Montant
106 – Schéma directeur Eau Potable	2031 – frais d'études	- 37 200 €
106 – Schéma directeur Eau Potable	2315 – Installation, matériel et outillage technique	+ 37 200 €
TOTAL		0 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à **l'unanimité des membres présents et représentés** :

- **Approuve** la décision modificative telle qu'exposée ci-dessus

Questions diverses :

➤ **Protection sociale complémentaire (PCS) :**

Mme la Maire explique l'ordonnance relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2022. A partir de cette date là, la PCS sera obligatoirement proposée aux employés qui peuvent l'accepter ou la refuser. Et d'ici janvier 2026, une participation financière devra être faite qui reste encore à définir.

Une participation pour la prévoyance est aussi à définir en accord avec le décret d'ici janvier 2025 .

➤ **Repas des Anciens :**

Au vu du contexte actuel, le repas des Anciens a été annulé et des paniers vont être distribués par les Conseillers Municipaux aux habitants de Saint-Pons de plus de 75 ans.

Tour de table :

➤ **Marché de Noël :**

Mme Okroglic remercie les élus qui ont aidé au marché de Noël ainsi qu'à l'Association du Fil d'Ariane et de son président Mr Albert Manuel. Le marché de Noël s'est bien déroulé malgré le contexte actuel et la météo. Le stand de l'Ecole Pierre Magnan a également bien marché.

➤ **Ecole :**

L'agent communal a été reçu par les Elus pour statuer sur son poste et pour exposer les différentes solutions possibles. Le CDG viendra en janvier pour juger de la situation.

➤ **Outil d'alerte aux risques naturels :**

La distribution des brochures pour le système d'alerte n'a pas été faite, Mme la Maire l'a signalé à Mme Hermellin de la CCVUSP.

➤ **Enquête publique :**

Le commissaire enquêteur a rendu son rapport, mercredi 16/12/2021, concernant l'enquête publique de la mise en compatibilité du PLU emportant sur la mise en place d'un parc photovoltaïque. Il a été envoyé par mail aux Conseillers Municipaux, il est visible à la mairie pendant les horaires d'ouverture pendant 1 an et également sur le site web de la mairie.

La séance est levée à 19h50

Mme la Maire,
Dominique OKROGLIC

